

Présent du 28 janvier 2009 – Flash Back

Publié le 28 janvier 2009
3 minutes

Sauf avis contraire, les articles ou conférences qui n'émanent pas des membres de la FSSPX ne peuvent être considérés comme reflétant la position officielle de la Fraternité Saint-Pie X

« *Retour en arrière* » : c'est le mot méprisant qui a été lancé par les médias à l'occasion de la levée de l'excommunication des évêques de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Cet acte juridique évoque bien pourtant à notre esprit, mais dans un autre sens, une sorte de « *flashback* », qui va très au-delà des sacres épiscopaux de 1988 et de leur sanction.

Car, si on en est arrivé jusque-là, c'est précisément parce qu'on s'est opposé au départ à la supplique initiale de Mgr Lefebvre dans la tourmente post-conciliaire : *-Laissez- nous faire l'expérience de la tradition ! Puisque vous n'hésitez pas à faire toutes les expériences de la nouveauté*, plaidait- il en substance, *pourquoi ne voulez-vous pas que nous fassions celle de la tradition ?* C'est notamment, par l'interdiction de la messe traditionnelle (comme celle du catéchisme traditionnel), la rupture induite de la tradition dénoncée par Benoît XVI dans son discours du 22 décembre 2005 à la Curie romaine.

Avec la volonté actuelle du successeur de Pierre de réparer cette rupture par son « *herméneutique de la continuité*

» contre un certain « *esprit du Concile* », la « *réforme de la réforme* » et surtout le motu proprio du 07-07-07. Par cet

acte décisif, il a ainsi clairement rétabli le droit naturel et surnaturel des fidèles à suivre la religion de leurs pères, qu'un nouveau droit positif de l'Eglise avait eu trop tendance à mépriser.

D'où la crise majeure qui a résulté de cette « révolution culturelle », ces interdictions inouïes, suivies de condamnations sauvages, persécutions abusives. Et la survie des « catholiques de tradition » (pléonasme rendu nécessaire par la crise) dans une jungle ecclésiale où les règles n'étaient certes plus vraiment respectées.

Mais à quoi bon brandir son code de la route quand on est face aux loups de cette jungle post-conciliaire ? Avec leurs problèmes de conscience et d'obéissance, avec leurs maladresses et leurs insuffisances, leurs défauts et leurs divisions, voire leurs erreurs, mais aussi leurs familles, leurs fondations et leurs vocations nombreuses, les catholiques de tradition (prêtres et laïcs), en deçà ou au-delà des sacres de 1988, ont voulu assumer l'héritage de la catholicité telle qu'elle fut pendant des siècles. Faisant leur le conseil de Dom Guéranger dans *l'Année liturgique* : « *Quand le pasteur se change en loup, c'est au troupeau de se défendre tout d'abord.* » Dans « *l'autodestruction de l'Eglise* » (Paul VI), campant sur des de réclamer officiellement à leur hiérarchie récalcitrante, pour le peuple chrétien, le bon droit de la tradition, consubstantielle au catholicisme.

Déblayant peu à peu les gravats néomodernistes de cette auto-destruction post-conciliaire où se glissent encore « *les fumées de Satan* » (Paul VI), c'est bien ce droit et la loi fondamentale de l'Eglise que tente progressivement de restaurer le Saint-Père, avec la sagesse et la prudence qu'on lui connaît, pour le bien commun de tous les fidèles, sans exclusive, visant, selon l'objectif de son pontificat, à l'unité et à la communion dans la charité.

Honneur à lui !

RÉMI FONTAINE de